

L'ESSENTIEL SUR LE PANIER DE SOIN MINIMUM



Alptis

la solidarité change le monde

⇒ Depuis la loi relative à la sécurisation de l'emploi du 14/06/2013, tous les employeurs ont l'obligation, au plus tard le 01/01/2016, de proposer l'adhésion à une couverture complémentaire santé d'entreprise au profit de leurs salariés, et respectant un niveau minimal de garanties dit « panier de soins minimum ».

⇒ Cette loi a laissé le soin à un décret de définir le niveau de prise en charge minimale que les contrats collectifs et obligatoires doivent offrir aux salariés. Justement, le décret tant attendu a été publié en septembre 2014 ([décret n° 2014-1025 du 08/09/2014](#)).

⇒ Il ajoute 3 nouveaux articles au code de la Sécurité sociale : D. 911-1 à D. 911-3.

⇒ A noter que ce document reprend le contenu « strict » du panier de soin minimum. Or les garanties d'entreprise doivent également respecter le cahier des charges du nouveau contrat responsable. Par conséquent les minimums du panier de soins doivent être conciliés avec les planchers du contrat responsable (ce qui ressort du tableau de prestations des garanties commercialisées)

PRISE EN CHARGE OBLIGATOIRE	PRISE EN CHARGE FACULTATIVE	INTERDICTION DE PRISE EN CHARGE
Intégralité du ticket modérateur sur les frais d'hospitalisation dans le secteur public ou privé (inclut les honoraires des soins dispensés par les praticiens et auxiliaires médicaux ainsi que les frais d'examens de biologie médicale engagés à l'occasion de l'hospitalisation)	Frais d'homéopathie	Majoration du ticket modérateur en cas de non-respect du parcours de soin coordonné : en cas d'absence de choix d'un médecin traitant ou consultation d'un médecin sans orientation préalable du médecin traitant (sauf gynécologue, ophtalmologue, psychiatre ...)
Intégralité du forfait journalier hospitalier (18 € à l'hôpital ou en clinique, 13€50 en service psychiatrie d'un établissement de santé).	Frais de cure thermale	L'euro responsable : Participation forfaitaire (1 € avec plafond annuel) sur les consultations et actes d'un médecin généraliste ou spécialiste, examens radiologiques et actes de biologie médicale ...
Intégralité du ticket modérateur sur les honoraires des médecins dans le cadre du parcours de soins coordonnés + honoraires auxiliaires médicaux + frais d'examens de biologie médicale	Médicament dont le service médical rendu est classé comme : - modéré (vignette bleue) - faible (vignette orange) - insuffisant (pas de remboursement de la sécurité sociale)	Franchise médicale sur les boîtes de médicaments (0,50 €), sur les actes paramédicaux (0,50 €), sur les trajets de transport sanitaire (2€ par trajet), le tout sous limite annuelle.
Intégralité du ticket modérateur sur les médicaments dont le service médical rendu est classée comme majeur ou important (vignette blanche)		

PRISE EN CHARGE OBLIGATOIRE	PRISE EN CHARGE FACULTATIVE	INTERDICTION DE PRISE EN CHARGE
Intégralité du ticket modérateur sur les frais de transports sanitaires		
125 % de la base de remboursement des frais de soins dentaires prothétiques et d'orthopédie Dentofaciale.		
<p>Forfait d'équipement optique (deux verres et une monture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mini 100 € / équipement à verres simple¹ - mini 150 € / équipement mixte (un verre simple et un verre complexe) - mini 200 € / équipement à verres complexe² <p>Limité à un équipement tous les 2 ans sauf exception : tous les ans pour les mineurs ou pour tous en cas de renouvellement d'équipement justifié par une évolution de la vue.</p>		

¹ Verres simple foyer dont la sphère est comprise entre - 6,00 ou +6,00 dioptries ou dont le cylindre est inférieur ou égal à + 4,00 dioptries.

² Verres simple foyer dont la sphère est supérieure à -6,00 ou + 6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à + 4,00 dioptries et à verres multifocaux ou progressifs.

Pour toute question :

- Régions Paris & Nord : 01 44 70 75 78
- Régions Centre Est & Sud Est : 04 72 36 16 46
- Régions Sud Ouest & Centre Ouest : 02 99 26 30 39
- Régions Est & Centre Est : 04 72 36 16 35



Alptis

la solidarité change le monde